



**Réunion internationale sur les normes environnementales  
et les activités militaires  
Genève, 10 et 11 décembre 2009  
Annonce du secrétariat**

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) convoquera une réunion internationale sur les normes environnementales et les activités militaires, laquelle se tiendra au Centre international de conférences de Genève les 10 et 11 décembre 2009. L'ouverture de la réunion se fera à 10 heures le jeudi 10 décembre 2009 et les langues de travail seront l'anglais, l'espagnol et le français.

Cette réunion a pour objet de fournir aux gouvernements et aux parties prenantes intéressées, l'occasion d'échanger des informations et de partager des données d'expérience sur l'application des normes environnementales par les établissements militaires, comme prévu dans le cadre du Programme pour le développement et l'examen périodique du droit de l'environnement au cours de la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle (Programme de Montevideo III), adopté par le Conseil d'administration du PNUE dans sa décision 21/23 ainsi que dans le programme de travail du PNUE pour le présent exercice biennal. Conformément au chapitre 20 d'Action 21, adopté par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, et afin de donner suite aux décisions pertinentes du Conseil d'administration du PNUE, les participants à la réunion examineront notamment les questions ci-après :

- a) Une politique environnementale nationale pour le secteur militaire et des activités nationales, y compris l'application du droit, des normes et procédures nationales, en vue de garantir que les établissements militaires dans le pays se conforment aux normes environnementales nationales;
- b) La contribution du secteur militaire à la mise en œuvre des politiques et à la réalisation des buts et objectifs nationaux en matière d'environnement en vue de parvenir à un développement durable;
- c) Des évaluations des dommages causés à l'environnement par des activités militaires, y compris toutes les sources de pollution qui pourraient être préjudiciables pour l'environnement et la santé humaine, ainsi que la nécessité et la possibilité de procéder au nettoyage et à la remise en état de telles zones.

La réunion se déroulera dans une atmosphère détendue grâce à un dialogue facilité par une série d'exposés et de discussions de groupe. Les participants comprendront des responsables gouvernementaux chargés des secteurs de l'environnement et militaire ou de la défense, provenant de différents pays dans le monde ainsi que des représentants des organisations concernées. Les documents de la réunion et la documentation de base pertinente seront accessibles à partir du site Internet ci-après :  
<http://www.unep.org/law>.

**Attention :** A tous les gouvernements et organisations concernées par l'intermédiaire des voies officielles de communication du PNUE

Les conclusions des réunions régionales pour les Etats d'Afrique et les Etats d'Asie et du Pacifique sur l'application des normes environnementales pour les établissements militaires convoquées par le PNUE à Nairobi en octobre 2007 et à Bangkok en janvier 2008, respectivement, seront présentées lors de la réunion afin de fournir des informations de base sur les dernières tendances dans ce domaine. Les conclusions d'un atelier international de la société civile sur les normes environnementales et les activités militaires prévu pour fin novembre 2009 seront également présentées. Les gouvernements et les organisations concernées devraient également fournir d'autres informations sur les dernières activités et tendances lors de la réunion, afin d'actualiser les informations précédemment recueillies à l'aide d'une enquête mondiale menée par le PNUE conformément à la décision 17/5 du Conseil d'administration ainsi que lors d'une réunion sur les activités militaires et l'environnement convoquée par le PNUE en coopération avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et accueillie par le Gouvernement suédois à Linköping en juin 1995.

Les résultats de la réunion seront consignés dans un rapport préliminaire sur l'état d'avancement de l'application des normes, procédures et standards environnementaux aux activités militaires et serviront de cadre à une prochaine étude mondiale sur le sujet au titre du quatrième Programme de Montevideo qui démarrera en 2010 en application de la décision 25/11 du Conseil d'administration.

Les gouvernements des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, les institutions spécialisées et l'Agence internationale de l'énergie atomique sont invités à désigner un ou des fonctionnaire(s) des secteurs militaires ou de la défense chargé(s) des questions environnementales et un ou des fonctionnaire(s) du secteur de l'environnement chargé(s) des questions militaires ou de défense relatives à l'environnement pour assister à cette réunion. Des fonds limités ont été dégagés pour financer la participation de représentants de pays en développement et de pays à économie en transition.

En outre, les représentants des organisations compétentes ou dotés de compétences techniques dans les domaines examinés lors de la réunion et accrédités auprès du Conseil d'administration du PNUE, d'autres organismes pertinents des Nations Unies ou autres organes intergouvernementaux concernés (tels que les accords multilatéraux sur l'environnement ou autres traités internationaux) sont également invités à assister à la réunion.

Le nom, la fonction et les coordonnées du(des) représentant(s) (y compris l'adresse postale, les numéros de téléphone et de télécopie ainsi que l'adresse électronique) devraient être communiqués par écrit aux personnes ci-après à contacter à la Division du droit de l'environnement et des conventions environnementales, PNUE, Nairobi (Kenya), d'ici le 25 novembre 2009 : M. Masa Nagai, Juriste hors classe (courriel : Masa.Nagai@unep.org) et Mme Cristina Zucca, Juriste (courriel : Cristina.Zucca@unep.org), télécopie : +254-20-762-4260.

Bakary Kante

Directeur de la Division du droit de l'environnement  
et des conventions environnementales  
26 octobre 2009